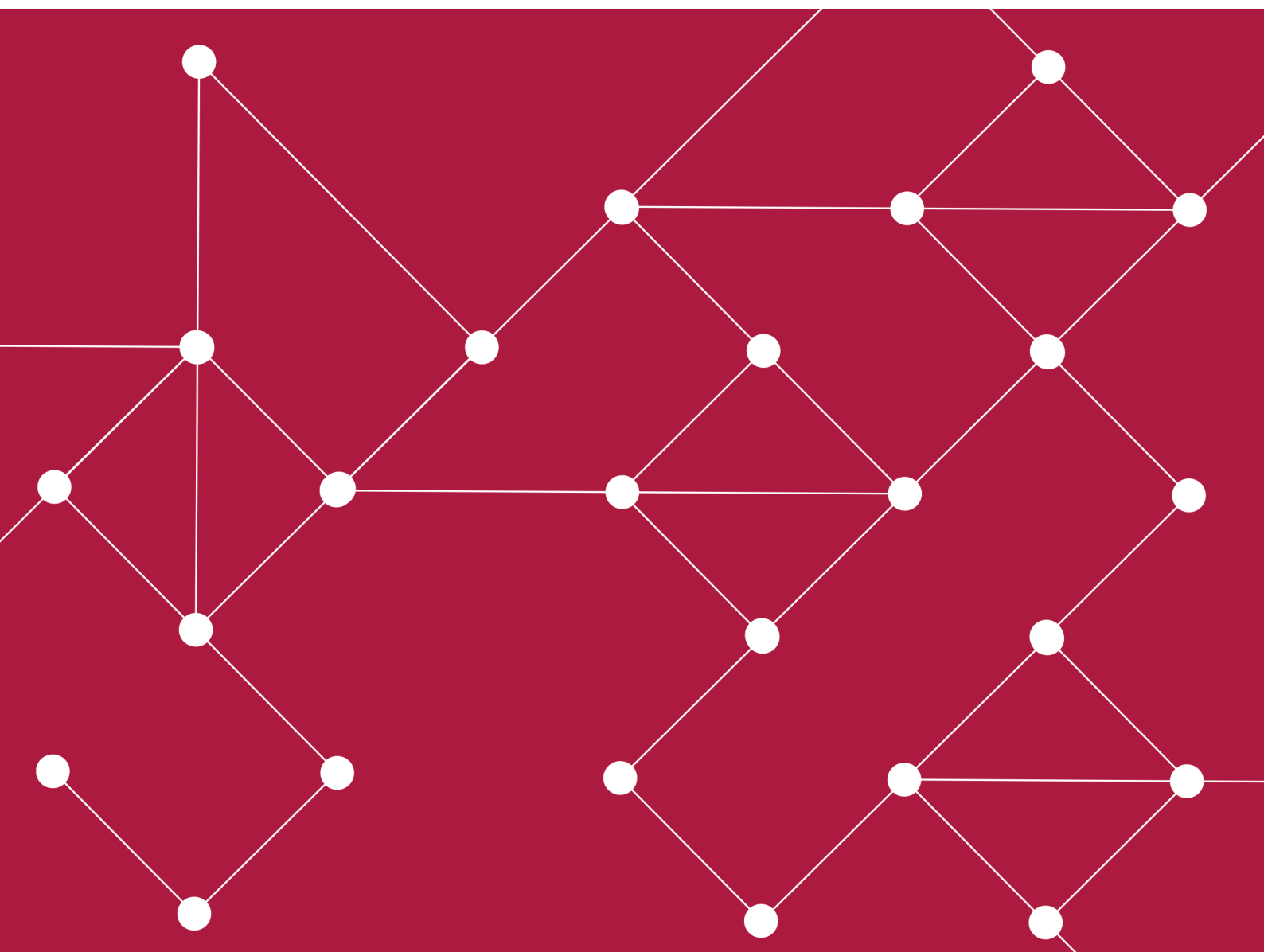




RAPPORT D'ACTIVITÉ

Janvier 2025

Départements Solidaires

• Janvier 2025

L'Association Départements Solidaires a pour objet de représenter et défendre les intérêts des départements adhérents. L'association se constitue en complément des actions de l'Assemblée des Départements de France (ADF) et s'engage dans un travail de long terme pour structurer, animer et coordonner un réseau en soutien aux actions des Départements.

Pour cela, elle a mis différents procédés en place :

- Créer une plateforme d'échange et de coopération entre les Départements adhérents.
- Défendre leurs intérêts auprès des autres acteurs de la vie publique, qu'ils soient parlementaires, institutionnels ou associatifs. Être force de proposition pour des actions de lobbying auprès des ministères et du Parlement. Favoriser les prises de contact ou rendez-vous utiles.
- Fournir un appui technique et humain aux demandes individuelles et collectives de ses membres. En lien avec le monde universitaire, elle soutient notamment leurs démarches par la réalisation de travaux d'études concernant les départements.
- Être force de mobilisation sur les sujets sensibles, tant au niveau national qu'au niveau local avec effet démultiplicateur sur chaque territoire. Produire des études nationales, relayer les bonnes pratiques et politiques de départements adhérents.
- Être en veille sur les projets de loi et textes législatifs et réglementaires divers, pour pouvoir les anticiper et les faire évoluer.

Bureau de l'association



M. Michel MÉNARD

Président de Départements Solidaires
Président du Département de Loire-Atlantique



Mme Sophie BORDERIE

Vice-Présidente de Départements solidaires
Présidente du Département de Lot-et-Garonne



M. Sébastien VINCINI

Trésorier de Départements Solidaires
Président du Département de la Haute-Garonne



M. Jean-Claude LEBLOIS

Secrétaire général de Départements Solidaires
Président du Département de la Haute-Vienne

Les 19 Départements membres de l'association :



Par ordre alphabétique : l'Ariège, l'Aude, la Charente, les Côtes-d'Armor, la Dordogne, la Haute-Garonne, la Gironde, l'Hérault, l'Ille-et-Vilaine, les Landes, la Loire-Atlantique, le Lot, le Lot-et-Garonne, la Lozère, la Nièvre, les Pyrénées-Orientales, la Seine-Saint-Denis, le Tarn, la Haute-Vienne.

L'équipe

Arnaud BOURDIN, Délégué général, Mathieu CLAOUÉ, Rèmi FORTANÉ, Paul LAVILLE, Chargés de mission.

Édito du Président Ménard

Cette année 2024 a été marquée pour les Départements par un nouveau combat pour préserver l'exercice de nos compétences et des moyens qui fondent notre action. Dans cette démarche, l'association Départements Solidaires est à la fois un lieu de réflexion, de rencontre et d'impulsion.

C'est un lieu de réflexion d'abord car, sur la base du travail de fond et de veille de l'association, nos membres disposent d'éléments concrets et actualisés pour nourrir les débats internes sur la place des Départements dans l'architecture institutionnelle ainsi que sur la mise en oeuvre de notre action dans nos territoires. En outre, l'organisation des nombreux ateliers participatifs permet le renforcement de la communication entre les membres sur leurs innovations, tant dans les compétences obligatoires de notre échelon que dans les compétences partagées.

C'est un lieu de rencontre également. D'une part, l'association organise de nombreux « Grands entretiens » avec des personnalités qualifiées qui livrent leurs éclairages et leurs expertises, offrant des échanges de vues pertinents. D'autre part, sont également organisées, des rencontres avec des acteurs institutionnels, occasions souvent privilégiées de défendre nos positions et nos revendications auprès des décideurs publics nationaux.

Enfin, c'est un lieu d'impulsion. Grâce aux remontées des équipes dans les territoires, Départements Solidaires propose des stratégies pour porter haut la voix des adhérents et faire valoir leurs opinions partout où cette action peut renforcer les intérêts des Départements et, *in fine*, de tous les citoyens.

Départements Solidaires participe ainsi à faire rayonner notre discours et être à l'initiative dans une décentralisation qui demeure à consolider.



M. Michel MÉNARD

Président de Départements Solidaires
Président du Département de Loire-Atlantique

Une action en trois axes

1. Le soutien aux équipes dans les territoires

En complémentarité des équipes dans les Départements, l'association s'attache à mutualiser les outils de communication ainsi qu'à sensibiliser ses membres sur des sujets nationaux.

- Animation d'outils de coordination et de mutualisation
- Création éditoriale : le magazine « DépSol »
- Travaux d'appui à l'intelligence territoriale
- Production de notes d'analyse et d'information basées sur un travail de veille législative
- Organisation de rencontres avec des personnalités qualifiées

2. Les ateliers d'échange de pratiques

Chaque mois, l'association organise un atelier d'échange de pratiques, mettant à l'honneur, un Département membre s'étant distingué par la mise en oeuvre d'une politique publique innovante et ambitieuse.

Ces ateliers, d'une durée moyenne d'une heure trente, se déroulent en visioconférence à l'attention des élus, des membres des cabinets, et des services des Départements membres.

3. Affaires publiques et stratégie d'influence

Le travail de relations publiques institutionnelles est au cœur de la création de l'association et prend une large part dans l'activité de cette dernière. Promouvant partout et, en toutes circonstances, l'action des Départements, l'association développe un réseau structuré d'acteurs et de relais qui accompagne ce travail de relations publiques et d'expression collective.

Ce processus s'appuie sur la production et la diffusion d'argumentaires, de tribunes, et d'amendements qui étayent les revendications des Départements auprès des institutions nationales.

1. Le soutien aux équipes dans les territoires

Animation d'outils de coordination et de mutualisation

Une « boucle Whatsapp » a été mise en place regroupant l'ensemble des Directeurs de cabinet des Conseils départementaux adhérents. Celle-ci permet de relayer des informations rapidement sur tous supports, réseaux sociaux, pièces jointes, articles de presse, communiqués de presse, scan de courriers améliorant la réactivité des membres et la circulation des demandes spécifiques.

Création éditoriale : « DépSol Mag » édition 2025 en préparation

Alors que les Départements traversent une situation critique, nous voulons cette année mettre en valeur, dans un nouveau numéro du DépSol Mag, l'exercice de nos compétences « traditionnelles » centrées sur le social et la cohésion du territoire. Après avoir démontré la capacité des Départements à innover dans les précédents numéros de cette création éditoriale, notre objectif est de faire valoir nos missions quotidiennes et les services publics départementaux.

Nous souhaitons apporter une vision très concrète du rôle des adhérents en rappelant les fondamentaux de notre action et nos besoins. Voici à grands traits les idées-force sur lesquelles l'association travaille avec les Départements pour cette troisième édition du DépSol Mag à venir.

La publication de cette création est prévue pour mars 2025.

Travaux d'appui à l'intelligence territoriale

La recherche de l'information auprès des cabinets ministériels sur telle ou telle expérimentation ou contractualisation est au cœur de l'activité des chargés de mission. En sus d'échanges fréquents avec les adhérents sur les programmes gouvernementaux, sur la réglementation en vigueur ou les textes de loi en discussion, l'équipe de l'association réalise également des travaux spécifiques sur des questions d'actualité ou de prospective portées par les membres.

L'instabilité ministérielle connue durant l'année 2024 a conduit à l'adaptation de cette action, sans entraver la capacité de l'association à mettre en lien les Départements avec les équipes ministérielles, malgré les changements fréquents.

Production de notes d'analyse et d'information

Tout au long de l'année, l'association a alimenté les équipes dans les territoires avec différentes notes d'analyse et d'information basées sur un travail de veille institutionnelle et législative. Ces notes permettent de faire état du droit en vigueur, des modifications en discussion et des positions défendues, aussi bien par les groupes parlementaires que par le Gouvernement. Elles permettent aux membres d'avoir une plus grande réactivité sur les sujets nationaux qui les concernent tout en alertant leurs services juridiques des évolutions à venir.

L'année 2024 a été marquée par la sortie d'un rapport commandé par le Président de la République au député Éric Woerth sur l'avenir de la décentralisation en France ainsi qu'un rapport sur le « coût du millefeuille territorial » par Boris Ravignon, Maire de Charleville-Mézières. Ces deux rapports ont fait l'objet de deux notes d'analyse de l'association, l'une sur le volet institutionnel et l'autre sur le volet financier, afin d'apporter tous les éclairages aux équipes des Départements, notamment sur les implications des préconisations formulées.

La production d'un rapport parlementaire d'information sur un nouvel acte de la décentralisation par la délégation générale aux collectivités de l'Assemblée nationale a également été l'occasion d'établir un tableau comparatif des opinions de chaque groupe parlementaire sur différentes modalités de réforme du paysage institutionnel. Le même travail de comparaison a été produit sur les programmes électoraux des principales forces en présence lors des élections législatives de 2024.

Ce travail d'analyse s'opère également sur les travaux législatifs en cours qui concernent les Départements, au premier lieu desquels figurent les textes budgétaires. Cette année encore, dans un contexte particulier, l'association s'est attachée à décrypter les enjeux du Projet de loi de finances et de financement de la sécurité sociale dans deux notes distinctes. Une note conjoncturelle en perspective de la censure du Gouvernement Barnier a également été produite pour tenter d'anticiper les conséquences sur le budget et pour les collectivités de cet événement institutionnel.

Enfin, un travail de prospection a été réalisé sur de nouvelles propositions que l'association serait susceptible de porter dans une future réforme de la décentralisation, notamment sur le plan constitutionnel.

Organisation de rencontres avec des personnalités qualifiées

Départements Solidaires a également pour vocation de faire rencontrer aux membres des personnalités portant des éclairages pertinents sur des sujets d'actualité ou thématiques liés aux Départements. Chaque rencontre fait l'objet d'une note synthétique à destination des membres sur les écrits ou l'action des personnalités rencontrées.

Rencontre avec Philippe Camburet, Président de la fédération nationale d'Agriculture biologique - Février 2024

Départements Solidaires a souhaité investir le Salon international de l'Agriculture en organisant le 29 février une rencontre autour de Philippe CAMBURET, Président de la Fédération nationale de l'agriculture écologique (FNAB) pour évoquer les enjeux et les inquiétudes de la filière. Très engagés sur la thématique agricole par le biais des projets alimentaires territoriaux, le soutien et la formation des agriculteurs, ou encore l'accès à l'eau, les Présidents ont ainsi pu renforcer leurs liens avec la fédération et ouvrir des perspectives en matière d'accompagnement de l'agriculture biologique.

Rencontre avec Emma Haziza, Hydrologue et experte dans le développement de stratégies pour la résilience des territoires face aux extrêmes climatiques - Mars 2024

Compte tenu de l'implication des Départements dans la gestion de l'eau aux côtés d'autres échelons, l'association a organisé une rencontre avec Emma Haziza, éminente hydrologue et experte dans le développement de stratégies pour la résilience des territoires face aux extrêmes climatiques, afin d'échanger sur les usages et les tensions actuels autour de la ressource en eau. La question de l'adaptation aux changements climatiques fut au cœur des échanges démontrant le rôle nodal des collectivités départementales dans la préservation et le rétablissement des écosystèmes et in fine des cycles de l'eau.



Rencontre avec Jean Pisani-Ferry, Co-auteur du Rapport France Stratégie sur les incidences économiques de l'action pour le climat - Mai 2024



Alors que le réchauffement climatique impacte durement nos territoires, nous avons rencontré Jean Pisani-Ferry. Face à ces problématiques, le besoin de financements pour engager la transition écologique est primordial.

Un rapport ayant eu un écho médiatique assez fort, intitulé « Les incidences économiques de l'action pour le climat », chiffre le coût faramineux de l'adaptation aux objectifs environnementaux : de 250 à 300 milliards d'euros de dette en plus, en cumulé, en 2030, et jusqu'à 34 milliards d'investissement public supplémentaire par an à cet horizon. Ce dîner a permis d'échanger sur les problématiques

de financement de la transition écologique.

Rencontre avec Benjamin Morel, Maître de conférence à l'Université Paris Panthéon-Assas spécialisé sur la décentralisation - Septembre 2024

Notamment auteur d'une thèse de doctorat sur le rôle du Sénat français, intitulée « Le Sénat et sa légitimité : l'institution interprète d'un rôle constitutionnel », à l'université Paris-Sud et de l'ouvrage « La France en miettes ; régionalismes, l'autre séparatisme » (Paris : le Cerf, 2023), Benjamin Morel a apporté ses éclairages sur la situation politique et surtout sur la décentralisation. L'enseignant porte un regard critique sur la différenciation territoriale et promeut un approfondissement de l'ouvrage décentralisateur.



Rencontre avec Victor Castanet, Journaliste d'investigation - Octobre 2024



Victor Castanet est un journaliste auteur de deux livres-enquêtes : *Les Fossoyeurs* publié en 2022, révélant le scandale des EHPAD Orpéa puis *Les Ogres*, point de départ d'un nouveau scandale concernant les dérives des crèches privées. L'auteur a pu expliquer en détail les mois d'enquêtes qui l'ont conduit à signer ses deux ouvrages. Avec les membres, ils ont identifié les défaillances, les points de blocage, les pistes d'amélioration et la place des Départements dans cette démarche.

2. Les ateliers participatifs d'échange de bonnes pratiques

L'association organise régulièrement des ateliers d'échange de bonnes pratiques, mettant à l'honneur, un Département membre s'étant distingué par la mise en oeuvre d'une politique publique innovante et ambitieuse.

Ces ateliers d'une durée moyenne d'une heure se déroulent en visioconférence et sont à destination des membres des cabinets, élus et services des Départements membres. Cette année, quatre ateliers ont été organisés.

Cycle DepSol sur l'Autonomie

En 2024, l'Association a choisi de mettre l'accent sur les pratiques des membres sur une compétence départementale en particulier : l'autonomie. Alors que cette compétence voit une multiplicité d'acteurs intervenir, les Départements ont toujours fait preuve de leur attachement à anticiper les besoins de leurs aînés, dont la population est promise à une croissance exponentielle.

Lot Aide à domicile

En **mars 2024**, Départements Solidaires a choisi d'ouvrir ce cycle avec le retour d'expérience du Département du Lot. Il fait figure de précurseur en matière d'accompagnement de personnes âgées et handicapées par la création en 2010 de l'Entreprise publique Locale (EPL) « Lot Aide à Domicile » afin de relever le défi de l'atomisation du secteur de l'aide à domicile, de l'attractivité des métiers et d'une offre sur-mesure aux Lotoises et Lotois des 313 communes que compte le département.

La mise en place d'un guichet unique offre un accueil de proximité aux administrés avec l'ensemble des services proposés par Lot Aide à Domicile : aides en tous genres du lever au coucher, vie sociale, portage de repas, jardinage, bricolage, services ménagers, soutien psychologique etc. Une plateforme dématérialisée et un numéro vert permettent de rendre un service optimal aux habitants du territoire.

Ce temps d'échange a permis de découvrir cette expérience lotoise dans le champ du bien-vivre et du bien vieillir. Aujourd'hui, la structure compte 800 agents pour 3 800 bénéficiaires. En 2035, 20 % de la population lotoise aura plus de 75 ans contre 14 % aujourd'hui. Maryse MAURY, Vice-Présidente du Département du Lot en charge des personnes âgées et handicapées, Marc GASTAL, Conseiller départemental et Président de Lot Aide à Domicile, Arnaud BOUÉ, Directeur de l'EPL Lot Aide à Domicile et Jérôme LABORIE, Directeur adjoint Autonomie ont exposé leurs visions et les solutions mises en oeuvre dans leur territoire.

Le dispositif TADE du Département du Tarn

En **avril 2024**, l'association a souhaité mettre en lumière un dispositif innovant mis en place par le Département du Tarn. Le TADE, pour Tarn Accompagnement Domicile – Établissement, est un forfait de 6 heures d'aides à domicile. Il offre une prise en charge personnalisée et un accompagnement adapté pour nos aînés dans cette étape de la vie. Les aides à domicile sont là pour aider la personne à préparer ses affaires, à s'installer, pour l'accompagner dans son nouvel environnement, faire connaître ses habitudes au personnel de l'établissement, ses goûts, ses centres d'intérêts : faire qu'elle se sente bien dans son nouveau lieu de vie.

Ce service est intégralement financé par le Conseil départemental du Tarn pour l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile qui en ont besoin. C'est un investissement de la collectivité qui

équivalait environ à 200 euros par personne. Cette solution innovante et collective permet une prise en charge rassurante et sécurisée par l'aide à domicile que la personne âgée connaît déjà. Enfin, grâce à cet accompagnement renforcé, les EHPAD et les SAAD pourront tisser des liens et créer de véritables synergies en faveur de l'autonomie des aînés tarnais.

Mme Elisabeth CLAVERIE, 1ère Vice-Présidente en charge de l'autonomie et Emilie BARROMES, Directrice générale des Affaires sociales du Département du Tarn ont expliqué leur démarche, leur méthode et ont pu répondre aux questions des personnes présentes.

XL Autonomie – Vivre à domicile dans les Landes

Pour clore ce cycle sur l'autonomie, l'association a fait intervenir en **mai 2024**, Paul CARRÈRE, 3ème Vice-Président du Département des Landes en charge de l'autonomie et des personnes âgées et de Saïd ACEF, Directeur général adjoint en charge des grands projets sociaux et médico-sociaux pour leur retour d'expérience sur le service public « XL Autonomie », qui propose des services à la carte pour le maintien à domicile des aînés landais de plus de 60 ans titulaires de la PCH ou atteints d'une maladie chronique.

Cette offre s'appuie sur une société co-crée par le Département et La Poste en 2019. Celle-ci développe un panel de services adaptés et des outils pour garantir le lien et l'accompagnement humain nécessaires.

Grâce à un abonnement mensuel de 30 euros par mois éligible au crédit d'impôt de 50%, le service public délégué comprend :

- La mise à disposition d'une tablette numérique avec un accès internet ;
- L'installation des outils, la formation et le suivi des besoins et de toutes démarches administratives par un accompagnant unique ;
- Des équipements de sécurité tels qu'une téléassistance discrète reliée aux pompiers et un éclairage nocturne automatisé dans la chambre à coucher évitant ainsi les chutes ;
- Un lien social minimal grâce au passage au moins une fois par semaine d'un facteur formé en gérontologie et pouvant livrer les médicaments.

Territoire zéro non-recours : regards croisés sur une expérimentation en cours en Meurthe-et-Moselle et dans la Métropole de Lyon

Le non-recours aux minima sociaux est un phénomène identifié de longue date par la DREES. L'étude de 2018 démontre ainsi que près de 35% des potentiels allocataires du RSA ne font pas valoir leurs droits. De plus, dans son dernier rapport sur l'état de la pauvreté en France en 2024, le Secours Catholique relève que le non-recours progresse pour le RSA à 36% et atteint 50% pour l'ASPA.

Après l'initiative de trois collectivités territoriales pionnières en matière d'aller-vers (Bastia, Vénissieux et le Xème arrondissement de Paris), la loi 3DS a ouvert une expérimentation qui compte aujourd'hui 39 territoires participants dans le cadre de l'appel à projets lancé en mars 2023 pour une durée de trois ans.

Cette expérimentation vise à renforcer l'accès aux droits des personnes les plus isolées en proposant un accompagnement adapté par l'intermédiaire des professionnels du travail social mais également à mieux coordonner les institutions et les acteurs de la lutte contre la pauvreté et l'insertion.

En **décembre 2024**, autour d'Annie SILVESTRI, Vice-Présidente du Département de Meurthe-et-Moselle à l'insertion et à la lutte contre le non-recours et de Lucie VACHER, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'enfance, de la famille et de la jeunesse, ce nouveau webinaire a été l'occasion de découvrir et discuter des différentes approches territoriales et sociales de leurs collectivités. Elles ont exposé leurs retours d'expérience, les premiers résultats et leurs objectifs à terme. Un compte-rendu synthétique de cette rencontre a été envoyé aux adhérents.

Prochains ateliers envisagés pour l'année 2025 :

- Le revenu jeunes en Loire-Atlantique
- Les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT) départementaux au Salon international de l'agriculture 2025
- La sécurité sociale de l'alimentation en Gironde
- Le chèque collégien dans le Tarn
- L'innovation en matière de mixité sociale au collège en Haute-Garonne
- Le réseau routier départemental : entre innovation et permanence dans la Charente

3. Affaires publiques et stratégie d'influence

La production d'argumentaires

L'association établit des argumentaires d'actualité sur les compétences et les enjeux des Départements liés aux projets de loi et/ou propositions de loi examinés au Parlement. La majorité de ces textes a fait l'objet d'une présentation détaillée par les chargés de mission en visio-conférence pour expliciter les enjeux législatifs pour les collectivités départementales à l'appui de notes d'analyse et de propositions d'amendement.

Focus sur les textes budgétaires de l'automne 2024

À nouveau cette année, l'association s'est particulièrement consacrée aux textes budgétaires examinés à l'automne 2024 pour défendre les intérêts des membres auprès des parlementaires, en complément des notes d'analyse destinées aux équipes dans les territoires.

Dans un contexte financier extrêmement détérioré pour les Départements, le budget soumis par le Gouvernement Barnier conduisait à faire porter un poids insoutenable dans le **Projet de loi de finances pour 2025**. Après la suppression de la quasi-totalité des leviers fiscaux pilotables des collectivités, notamment la taxe sur le foncier bâti, la compensation par une fraction de TVA, directement fonction de la conjoncture économique nationale, a miné les finances locales. De plus, malgré une tendance légèrement à la hausse, la morosité du marché immobilier a un impact très important sur les recettes issues des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) perçus par les Départements. Cette insuffisance structurelle des recettes départementales est aggravée par une hausse des dépenses, en particulier des dépenses obligatoires en matière sociale, causée en partie par la dégradation de l'économie française. Les conséquences de cet « effet ciseaux », déjà identifié, se manifestent encore davantage et mènent certains Départements au bord de la faillite.

Pour remédier à cette situation, Départements Solidaires a choisi d'axer ses propositions d'amendements vers la pérennisation des recettes existantes ainsi que sur la recherche de recettes nouvelles :

- Augmenter le **taux de DMTO** selon plusieurs modalités différentes en fonction du montant de la hausse (de 0,3% à 3,5%) et des transactions immobilières concernées (supérieures à un ou deux millions d'euros).
- Augmenter la **part de taxe d'aménagement transférée aux Départements** à 4% sur une période de 4 ans
- Ne retenir que l'année 2023 pour la **compensation de la perte de la CVAE** aux collectivités territoriales.
- Améliorer la compensation des collectivités locales face à la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).
- Maintenir la **Dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle** (DCRTP) des communes et des EPCI ainsi que la Dotation de garantie des fonds départementaux de péréquation de taxe professionnelle (FDPTP) à leur niveau de 2024.
- Supprimer l'amputation du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).
- Modifier le taux de compensation forfaitaire du **FCTVA** afin de maintenir le montant de ce dernier au même niveau qu'en 2024.
- Indexer la **DGF** sur l'inflation pour l'année 2025.
- Supprimer le gel des fractions de TVA affectées aux départements.
- **Étendre la prime « Ségur »** à tous les professionnels du secteur sanitaire social et médico-social, compensée intégralement par l'Etat.
- Abonder le **fonds de sauvegarde pour les Départements** en grande difficulté afin de rétablir leur situation financière.
- Créer une **contribution des sociétés d'assurance** versée aux départements afin de financer les services d'incendie et de secours (SIS)
- Augmenter la **fraction du taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance** (TSCA) aux départements de 6,45% à 12,45%.

Le **Projet de loi de financement de la sécurité sociale** fut aussi l'occasion d'un important travail d'analyse et de proposition au soutien des revendications des membres. Plusieurs propositions ont été formulées par l'association à destination des parlementaires et du Gouvernement, à la fois pour renforcer le financement des compétences sociales des Départements, pour se prémunir d'une participation insoutenable à la CNRACL et pour porter certaines volontés émises par les membres :

- Supprimer l'ensemble des hausses de cotisation CNRACL.
- Plafonner le taux de cotisation à la CNRACL.
- Fixer un objectif du financement à 50% par la CNSA des politiques d'autonomie.
- Augmenter la part des recettes de la CNSA affectée aux concours destinés aux Départements – APA et PCH
- Reconduire l'enveloppe des 150 millions d'euros sur la base de l'art. 86 de la LFSS 2024 en compensation de leurs dépenses APA.
- Maintenir et étendre l'expérimentation de la fusion des sections « soins » et « dépendance ».

Suite à la censure du Gouvernement Barnier en décembre 2024, l'examen du PLF et du PLFSSS a été suspendu pour être repris au début de l'année 2025. L'association a prévu de maintenir la dynamique engagée à l'automne 2024 pour soutenir à nouveau les propositions des Départements.

Rendez-vous avec les acteurs institutionnels et associatifs

Réunion de travail avec Éric Woerth, Rapporteur d'une mission d'information sur la Décentralisation



Le Président de la République, par courrier du 3 novembre 2023, a confié à Monsieur Éric Woerth une mission parlementaire sur l'organisation territoriale de la France. Cette mission, faisant suite aux rencontres de Saint-Denis, devait éclairer le législateur dans cinq domaines identifiés :

1. la simplification de l'organisation territoriale
2. la clarification des compétences
3. la simplification et l'adaptation des normes
4. la consolidation des moyens à la disposition des collectivités territoriales
5. la valorisation des fonctions électives locales.

Afin de contribuer au débat public et défendre une vision solidaire de l'action territoriale, l'association des Départements Solidaires a souhaité rencontrer Monsieur Woerth afin de lui remettre en main propre 19 propositions pour les Départements.

Rencontre avec Charles de Courson, Rapporteur général du Budget à l'Assemblée nationale

Désigné Rapporteur général du Budget de l'Assemblée nationale à la suite des élections législatives de 2024, Charles de Courson a occupé une position clé dans les négociations budgétaires pour 2025. Cette rencontre fut d'abord le lieu d'une sensibilisation sur les difficultés que vivent les Départements, mais elle fut également celui d'échanges nourris sur les perspectives et les solutions qui pourraient être mises en oeuvre pour sortir de la situation actuelle. Cette prise de contact a permis de fluidifier les échanges futurs durant l'examen du Budget pour 2025.



Réunion de travail avec Claude Raynal, Président de la Commission des Finances du Sénat

Lors des Assises des Départements de France du 13 au 15 novembre 2024 à Angers (Maine-et-Loire), l'association a rencontré Claude Raynal, Président de la Commission des Finances du Sénat, pour faire le point sur les négociations sur le projet de loi de finances pour 2025.

Le Président Raynal a exposé en détail la suite de la procédure législative, alors en cours, ainsi que les points sur lesquels les Départements pouvaient faire pencher la balance dans leur intérêt.

Ce temps de travail a permis aux membres présents de bien discerner les enjeux pour les collectivités dans ce budget et d'avoir une vision précise à la fois des équilibres en place et des perspectives d'évolution.



Réunion de travail avec les groupes de gauche du Sénat sur le budget

Dans le contexte de discussions sur les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale, l'association a souhaité rencontrer les sénateurs chefs de file des groupes socialistes, communistes et écologistes sur le PLF et le PLFSS.

Cette réunion avait pour but la présentation globale des problématiques budgétaires rencontrées dans les Départements et des perspectives proposées par le Gouvernement.

Le but était d'aborder le soutien que la gauche sénatoriale pourrait apporter, lors des débats budgétaires, à cet échelon de collectivité au cœur des politiques publiques notamment sociales.

L'occasion aussi de présenter les amendements préparés par l'association afin que les parlementaires puissent s'en saisir lors des débats en séance.

Rencontre avec le groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen (RDSE) du Sénat

En novembre 2024, l'association a organisé un dîner avec le groupe RDSE du Sénat. Cette rencontre a permis de faire connaître, parmi les membres de ce groupe politique, les actions et les revendications des Départements. La sensibilisation des parlementaires aux problématiques vécues par notre échelon a permis d'identifier les élus susceptibles d'être les relais de ces thématiques dans la délibération au sein de la Chambre haute. De plus, dans le contexte budgétaire connu en novembre, ce rendez-vous a été un lieu d'échange sur la situation financière nationale et son impact sur le budget des collectivités territoriales, précisément les mesures contenues dans le Projet de loi de finances.



Réunion avec Noam Léandri, Président du Collectif ALERTE

Dans le contexte d'une crise politique profonde à la suite de la censure du gouvernement Barnier et ses conséquences en matière budgétaire, Départements Solidaires a pris l'initiative de programmer une première rencontre avec Noam LEANDRI, le Président du Collectif Alerte, qui regroupe 34 fédérations et associations nationales de solidarité, engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. L'occasion d'échanger sur les enjeux du financement du monde associatif très en lien avec les missions de solidarité assurées par les Départements.

Le colloque : les Départements, pivots de l'édifice territorial

Dès 2023, en amont d'une réforme institutionnelle annoncée par le Président de la République depuis la campagne présidentielle et suite à la mission sur la décentralisation confiée au Député Éric Woerth, l'association a organisé avec le groupe Socialiste, écologiste et républicain du Sénat un colloque dédié aux Départements dans l'organisation territoriale française.

Ce colloque s'est tenu à la croisée de nombreux défis et réflexions contemporaines qui animent la décentralisation française. Avant même la crise politique ouverte le 9 juin 2024, qui a conduit au retard du calendrier budgétaire et à la crispation née des annonces du Gouvernement Barnier sur la baisse des moyens des collectivités, ce temps d'échanges s'est inscrit dans le cadre de la crise financière et de l'appel des Présidents de Départements à réactiver la décentralisation.

Le 4 avril 2024 s'est ainsi tenue cette rencontre au Sénat, sous le haut-patronage du Président du Sénat, Gérard Larcher, dont le discours d'ouverture a été marqué par la prégnance du thème des discussions. Il a en effet rappelé combien le rôle des Départements doit être pensé, 40 ans après les grandes lois de décentralisation et à la veille d'un tournant dans le fonctionnement de nos institutions, en réaffirmant l'importance du couple Commune-Département. L'introduction du colloque s'est poursuivie par le discours du Président du groupe SER, Patrick Kanner. Michel Ménard, Président de l'association, a clôturé cette introduction en rappelant la vocation de Départements Solidaires de porter une voix départementaliste singulière.



Table ronde 1 : L'échelon départemental, enjeux et perspectives de l'action publique locale de proximité

- **Fabien Bazin**, Président du Conseil départemental de la Nièvre
- **Monique Lubin**, Sénatrice des Landes
- **Géraldine Chavrier**, Professeure en droit public à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne
- **Michel Ménard**, Président du Conseil départemental de la Loire-Atlantique, Président de l'Association des Départements Solidaires
- **Hervé Gillé**, Sénateur de Gironde

Cette première table ronde a été le lieu d'une discussion autour de la décentralisation et de la solidarité territoriale. Les Présidents de Départements ont rappelé les défis majeurs du vieillissement de la population et de l'emploi dans nos territoires, constatant que l'avenir de la décentralisation devra nécessairement s'ancrer dans la proximité avec les citoyens et partir d'un sursaut démocratique. Les intervenants ont réaffirmé l'attachement de l'échelon départemental aux compétences sociales qui sont les leurs, mais toutefois insisté sur l'importance d'une coopération forte entre l'Etat et les Départements en la matière.



Table ronde 2 : Asphyxie des finances départementales : quels leviers de financements ?



- **Claude Raynal**, Président de la commission des Finances du Sénat
- **Jean-Luc Chenut**, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- **Jean-René Cazeneuve**, Ancien Rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale

La deuxième table ronde fut l'occasion de revenir d'abord sur le constat d'une situation financière extrêmement dégradée pour les Départements, victime d'un « effet ciseaux » entre les recettes en baisse et les dépenses, notamment obligatoires, qui ne cessent de croître. La conjoncture actuelle conduit à réfléchir à de nouvelles recettes, notamment par le retour des impôts locaux qui permettraient de recréer ce lien de proximité entre les contribuables et les élus qui mettent en oeuvre les politiques publiques auxquelles ils contribuent.

Annexe 1 - Productions de Départements Solidaires Mars-Décembre 2024

La lettre des Départements Solidaires « Les départements au cœur des transitions territoriales, 19 propositions » - Mars 2024

Note - Préparation du dîner avec Eric Woerth, Rapporteur de la mission sur la décentralisation - 12 mars 2024

Note de préparation - Rencontre avec Emma Haziza, hydrologue et experte dans le développement de stratégies pour la résilience des territoires face aux extrêmes climatiques - 13 mars 2024

Note de conclusion - Proposition de loi « Bien vieillir » - Avril 2024

Retranscription - Colloque « Les Départements, pivôts de l'édifice territorial - Avril 2024

Tableau comparatif des positions politiques des groupes de l'Assemblée nationale sur la décentralisation - 10 avril 2024

Dérouleur - Rencontre avec Jean Pisani-Ferry, Co-auteur du Rapport France Stratégie sur les incidences économiques de l'action pour le climat - 15 mai 2024

Note - Rapport France Stratégie sur les incidences économiques de l'action pour le climat - 15 mai 2024

Note - Rapport Woerth, le volet financier - Juin 2024

Note - Rapports Woerth et Ravignon, le volet institutionnel - Juin 2024

Tableau comparatif des programmes électoraux des législatives de 2024 sur la décentralisation - Juin 2024

Courrier type à l'attention des députés élus en 2024 sur les enjeux des Départements - 12 juillet 2024

Note de préparation - Rencontre avec des députés socialistes sur les enjeux départementaux - Septembre 2024

Note de préparation - Rencontre avec Benjamin Morel, Maître de conférences à l'Université Paris Panthéon-Assas, spécialiste de la décentralisation - Septembre 2024

Note - Préparation d'une table ronde avec le groupe « Ruralités » du groupe Socialiste de l'Assemblée nationale - 8 octobre 2024

Note - PLF pour 2025 - 13 octobre 2024

Dérouleur - Rencontre avec Victor Castanet, auteur des livres « Les Fossoyeurs » et « Les Ogres » - 15 octobre 2024

Revue de presse - Victor Castanet, auteur des livres « Les Fossoyeurs » et « Les Ogres » - 15 octobre 2024

Note - Commission d'enquête parlementaire et Avis du CESE sur la protection de l'enfance - 16 octobre 2024

Note - PLFSS pour 2025, Enjeux départementaux - Novembre 2024

Note - « Décentralisation inachevée : quelles évolutions promouvoir pour les DepSol ? » - 11 novembre 2024

Note - « Quel impact de la démographie sur les politiques publiques départementales ? » - 11 novembre 2024

Liasse d'amendements DepSol - PLFSS pour 2025 - 12 novembre 2024

Revue des communiqués de presse des associations d'élus locaux sur le Budget pour 2025 - 13 novembre 2024

Dérouleur - Rencontre avec les sénatrices et sénateurs du groupe RDSE - 18 novembre 2024

Liasse d'amendements DepSol - PLF pour 2025 - 19 novembre 2024

Dérouleur - Rencontre avec Charles de Courson, Rapporteur général du Budget à l'Assemblée nationale - 19 novembre 2024

Dérouleur - Réunion avec les groupes de gauche sur les discussions budgétaires - 19 novembre 2024

Note - Quelles perspectives budgétaire après la censure du Gouvernement ? - 2 décembre 2024

Note de cadrage - Rencontre avec Noam Léandri, Président du Collectif Alerte - 6 décembre 2024

Note - Préparation d'un temps de travail sur le budget avec les groupes de gauche du Sénat - 17 décembre 2024

Compte-rendu synthétique de l'atelier participatif « Territoire zéro non-recours : regards croisés sur une expérimentation en cours en Meurthe-et-Moselle et dans la Métropole de Lyon » - Décembre 2024

Association des

DÉPARTEMENTS
solidaires